

CCE EASYDIS DU 13 ET 14 NOVEMBRE 2019

AVIS SUR LA POLIQUÉ SOCIALE

Le CCE s'alarme sur le nombre de polyvalents liés aux parcours 3C/4A qui a pour conséquence d'avoir des salariés avec le même intitulé de poste sur des classifications différentes, dans le cas présent il s'agit d'un poste qui demande un vrai engagement personnel il est donc impossible d'avoir des niveaux (différents) 3 et 4. Nous demandons le passage de tous les niveaux 3 au niveau 4. Nous nous interrogeons sur la réelle volonté de la Direction de faire évoluer cette situation qui reste inchangée à ce jour.

Nous réitérons sur la formation le même avis qu'en 2017 et en 2018, à savoir que la formation ne bénéficie pas aux personnes les moins qualifiées, ce qui révèle une réelle défaillance et un manque d'ambition de la politique sociale EASYDIS totalement dépendante de celle du Groupe CASINO. Pour les employés aucune facilité d'accès n'est prévue malgré les obligations légales (GPEC, Entretien individuel, Compte personnel de formation).

Besoin structurel d'effectifs trop important sur l'année 2018, trop d'intérimaires. Politique de recrutement et de formation inadaptée.

Les élus du CCE constatent que le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail, s'ils s'améliorent, restent toutefois très élevés sur certains sites. Les élus déplorent que la direction traite ce sujet sur un plan curatif plutôt que de s'engager sur des actions préventives et ils regrettent l'absence de moyens spécifiques à la prévention. Ils demandent que des budgets soient attribués sur chaque site.

Socialement il serait temps d'intégrer certaines mesures et accords faisant nature d'usage au sein de l'accord d'Entreprise.

En attendant ces évolutions, les élus du CCE d'EASYDIS donnent un avis défavorable.

LES ÉLUS DU CCE